

Action : Application du plan de prévention du risque incendie

Enjeu : Prendre en compte les différents risques naturels présents sur le territoire

Objectif : Prévenir du risque incendie

Etat de l'action : en projet **x en cours**

Contexte, description de l'action et résultats attendus

Avec près de 80% de son territoire en forêt de pins maritimes, la commune de Lège -Cap Ferret a mis en œuvre une stratégie de défendabilité contre le risque d'incendie.

Cette stratégie s'appuie :

- sur l'intégration du facteur risque incendie dans les aménagements des interfaces forêts/zones urbanisées

- sur un plan d'accessibilité facilitant la rapidité d'intervention des moyens de lutte des deux centres de secours (Cap Ferret au Nord, d'Arès/Lège au Sud). Les infrastructures d'accès représentent : 911 km de pistes en sol naturel, 74 km de piste gravée, 11 garde-feux positionnés tous les km, 3 gardes feux privés, 1 garde feu central et une voie de secours Nord/Sud indépendante des voiries départementales.

- sur un plan des ressources en eau, les équipements comprennent 7 réserves de 60m3, 27 puits forêts.

C'est une ASA communale de DFCI (Association Syndicale Autorisée de défense de la forêt contre l'incendie) qui aménage et entretient le réseau des pistes, gardes feux et points d'eau.

Un plan de maintenance de ces équipements planifie chaque année les secteurs à traiter, afin d'assurer l'intervention rapide des secours en cas de sinistre.

Echéancier

	2017	2018	2019	2020
Linéaire de piste traité entretenu	20 km	20 km	20km	20 km

Moyens

ASA communale, regroupant tous les propriétaires forestiers

Indicateurs d'évaluation

Maitrise du feu

Partenaires

Association Régionale de DFCI, Union Départementale de DFCI, GIP AT GERI, SDIS, ONF

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4)=intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **4**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **4**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **4**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **2**

Actions réalisées

	2017	2018	2019	2020
Linéaire de piste traité entretenu	20 km	20 km	20km	20 km

Pour aller plus loin, suite à donner

La Commune a mis en œuvre les obligations légales de débroussaillage en s'appuyant sur tous les partenaires concernés.